

**Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada,
en Australie ni au Japon**

CARMAT

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARMAT annonce l'enregistrement de son Document de Base dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur Alternext de NYSE-Euronext Paris

Paris, le 25 mai 2010 :

CARMAT, concepteur et développeur du cœur artificiel total le plus avancé au monde, annonce l'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) de son document de base, sous le numéro I.10-037 en date du 21 mai 2010, dans le cadre de son projet d'introduction en Bourse sur le marché Alternext de NYSE-Euronext Paris.

L'enregistrement du document de base constitue la première étape du processus d'introduction en bourse de CARMAT, laquelle interviendra prochainement en fonction des conditions de marché et sous réserve de la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur le prospectus relatif à cette opération. L'introduction en bourse de CARMAT sur le marché Alternext de NYSE-Euronext Paris doit lui permettre d'accélérer son développement.

CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus avancé au monde

La seule réponse crédible à tous les cas d'insuffisance cardiaque avancée en phase terminale, véritable enjeu de santé publique : CARMAT propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque avancée. En effet, plus de 100 millions de patients sont concernés par cette maladie dans les pays développés à ce jour. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques « Carpentier-Edwards® » les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'EADS, leader mondial de l'aéronautique.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, son poids, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de dizaines de milliers de patients tout en leur assurant une absence de risque de rejet et une qualité de vie sans équivalent.

Un concentré d'innovations technologiques à la fiabilité éprouvée : le cœur artificiel CARMAT a déjà fait l'objet de milliers d'heures de simulations et de tests d'usure, lui conférant une durée de vie de plus de 5 ans. Le cœur artificiel total CARMAT bénéficiera d'une fiabilité comparable à celle d'un avion pour son 1^{er} vol.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par OSEO à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros,

Des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Truffle Capital, leader européen du capital-investissement, EADS et la Fondation Alain Carpentier.



Mise à disposition du document de base - Le document de base enregistré le 21 mai 2010 sous le numéro I.10-037 est disponible sans frais et sur simple demande auprès de la société CARMAT, Direction Administrative et financière, 36 avenue de l'Europe – CS 40533 – 78941 Vélizy Villacoublay Cedex et sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société CARMAT (www.carmatsas.com/investisseurs).

Facteurs de risques - L'attention du public est attirée sur la rubrique « Facteurs de risques » du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base.

CARMAT

Marcello Conviti

Directeur Général

Patrick Coulombier

Directeur Général Adjoint

Tél. : 01 39 45 54 50

investisseurs@carmatsas.com

NewCap.

Communication financière et Relations

Investisseurs

Axelle Vuillermet / Emmanuel Huynh

Tél. : 01 44 71 94 94

carmat@newcap.fr

ALIZE RP – Relations presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 06 64 18 99 59

caroline@alizerp.com

Juliette Vandenbroucq

Tél. : 01 41 22 07 32

juliette@alizerp.com

www.carmatsas.com

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. Aucune offre au public de titres financiers ne sera effectuée en France ou à l'étranger avant la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur un prospectus conforme aux dispositions de la Directive 2003/71/CE.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions CARMAT aux Etats-Unis. Les actions CARMAT ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. CARMAT n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.